

LOCALISATION DE VOTRE PROJET

Site(s) Natura 2000 concerné(s)* :

FR |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| - Libellé du site Natura 2000 : _____

FR |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| - Libellé du site Natura 2000 : _____

FR |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| - Libellé du site Natura 2000 : _____

Commune principale du projet : _____ Code postal : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Le contrat est pris pour une durée de _____

** Les informations relatives au code et au libellé du site Natura 2000 peuvent être récupérées sur le site internet du DRIEE Île-de-France à cette adresse : <http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/> ou sur le site internet de l'INPN.*

En cas de difficultés, veuillez vous rapprocher de la DDT du département où est situé le site Natura 2000 concerné, ou à la DRIEE s'il est localisé en petite couronne de la région Île-de-France.

ACTIONS CONTRACTUELLES PRÉVUES

Inscrites dans le décret du 20 décembre 2011 modifiant l'arrêté ministériel du 17 novembre 2008

Type d'opération 7.6.2 « Contrats Natura 2000 en milieux non-agricoles et non-forestiers » au titre de la sous-mesure 7.6 (ou 10.1 combinée) :

- N01Pi - Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage
- N02Pi - Restauration des milieux ouverts par un brûlage dirigé
- N03Pi - Équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- N03Ri - Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique²
- N04R - Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts
- N05R - Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger
- N06Pi - Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
- N06R - Chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers
- N07P - Décapage ou étrépage sur de petites placettes en vue de développer des communautés pionnières d'habitats hygrophiles
- N08P - Griffage de surface ou décapage léger pour le maintien de communautés pionnières en milieu sec
- N09Pi - Création ou rétablissement de mares ou d'étangs
- N09R - Entretien de mares ou d'étangs
- N10R - Chantier d'entretien mécanique et de faucardage des formations végétales hygrophiles
- N11Pi - Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
- N11R - Entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
- N12 Pi et Ri - Curage locaux des canaux et fossés dans les zones humides
- N13Pi - Chantier ou aménagements de lutte contre l'envasement des étangs, lacs et plans d'eau
- N14Pi - Restauration des ouvrages de petite hydraulique
- N14R - Gestion des ouvrages de petite hydraulique
- N15Pi - Restauration et aménagement des annexes hydrauliques
- N16Pi - Chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive
- N17Pi - Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur des rivières
- N18Pi - Dévégétalisation et scarification des bancs alluvionnaires
- N19Pi - Restauration de frayères
- N20P et R - Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
- N23Pi - Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site
- N24Pi - Travaux de mise en défense et de fermeture ou d'aménagements des accès
- N25Pi - Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires
- N26Pi - Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- N27Pi - Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
- N29i - Lutte contre l'érosion des milieux dunaires de la ceinture littorale, des plages et de l'arrière-plage
- N30 Pi et Ri - Maintien ou création d'écrans végétaux littoraux pour réduire l'impact des embruns pollués sur certains habitats côtiers sensibles
- N31i - Réhabilitation et protection de systèmes lagunaires
- N32 - Restauration des laisses de mer

Types d'opérations 8.5.1 « Investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers - Volet « Contrats Natura 2000 en forêt » au titre de la sous-mesure 8.5

- F01i - Création ou rétablissement de clairières ou de landes
- F02i - Création ou rétablissement de mares ou étangs forestiers
- F03i - Mise en œuvre de régénérations dirigées
- F05 - Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production
- F06i - Chantier d'entretien et de restauration des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
- F08 - Réalisation de dégagements ou débroussailllements manuels à la place de dégagements ou débroussailllements chimiques ou mécaniques
- F09i - Prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt
- F10i - Mise en défense de types d'habitat d'intérêt communautaire
- F11 - Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
- F12i - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
- F13i - Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
- F14i - Investissements visant à informer les usagers de la forêt
- F15i - Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive
- F16 - Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif
- F17i - Travaux d'aménagement de lisière étagée

² Éligible à la sous-mesure 10.1 combinée à la sous-mesure 7.6.2.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

Rappel : une fiche (en pièce jointe) par action doit être complétée avec le détail du montant des différentes actions. Le tableau ci-dessous est une synthèse des renseignements de ces fiches.

➤ Synthèse du montant total prévisionnel par action contractuelle :

Code du site Natura 2000	Code des actions contractuelles	Fiche N°	Id. élément ³	Quantité	Unité (ha, ml, pct)	NI ⁴	Montant en € HT hors études et frais d'expert	Montant en € HT Etudes et frais d'expert	Montant TVA total présenté en € (à compléter en fonction des précédents blocs)	Montant total en € réellement supporté ⁵
FR _ _ _ _ _ _ _ _							_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _
FR _ _ _ _ _ _ _ _							_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _
FR _ _ _ _ _ _ _ _							_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _
FR _ _ _ _ _ _ _ _							_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _
FR _ _ _ _ _ _ _ _							_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _
FR _ _ _ _ _ _ _ _							_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _
FR _ _ _ _ _ _ _ _							_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _
TOTAL des dépenses prévisionnelles en €							_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _

➤ Vérification du plafond des études et frais d'expert :

Le montant des études et frais d'expert est bien inférieur à 12 % du montant éligible du dossier concerné hors études et frais d'expert : oui non

³ Se reporter à la notice pour obtenir des explications complémentaires

⁴ Nombre d'interventions (NI) prévues pendant la durée du contrat. Si c'est une action ponctuelle alors NI = 1

⁵ Le montant réellement supporté correspond au montant TTC si la TVA est éligible et non récupéré par le bénéficiaire. Dans le cas contraire, le montant réellement supporté correspond au montant HT.

VOS ENGAGEMENTS (veuillez cocher les cases nécessaires)

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides au titre du dispositif « Contrats Natura 2000 ».

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- n'avoir pas sollicité pour les mêmes actions, une aide autre que celles indiquées sur cette demande d'aide ;
- avoir pris connaissance des informations présentées dans la notice d'informations annexée au présent formulaire, notamment en ce qui concerne les points de contrôles relatifs à ce dispositif ;
- l'exactitude des renseignements fournis dans cette demande et les pièces jointes, et notamment l'exactitude des renseignements fournis sur la nature des surfaces faisant l'objet d'un engagement ;
- détenir les droits réels et personnels des parcelles sur lesquelles des actions doivent être mises en œuvre pendant la durée du contrat.

► Selon le type de demandeur :

- ne pas pratiquer une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural ;
- pratiquer une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural.

► Le cas échéant :

- ne pas récupérer la TVA (si les dépenses prévisionnelles sont présentées TTC) ;
- ne pas avoir débuté l'exécution des travaux.

Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :

- à respecter les engagements figurant dans les cahiers des charges joints à cette demande de subvention pendant la durée du contrat qui sera précisée dans la décision juridique ;
- à demander les autorisations de travaux nécessaires à la mise en œuvre des actions pour lesquelles une aide est sollicitée et à les fournir au service-instructeur lors des demandes de paiement ;
- à informer la DRIEE ou la DDT de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, des engagements ou du projet ;
- à permettre / faciliter l'accès à ma structure et aux parcelles sous engagements, aux autorités compétentes chargées des contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite pendant 10 années à compter du démarrage du projet ;
- à ne pas solliciter, pendant la durée du contrat, pour ce projet, d'autres crédits publics (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement prévisionnel du projet » ;
- à respecter les obligations de publicité, et à apposer le logo européen, accompagné de la mention « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales » sur tous les supports de communication financés dans le cadre du projet et à se conférer aux obligations en la matière qui seront édictées par l'autorité de gestion ;
- à conserver tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles, tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles, comptabilité... pendant 10 années après la fin du projet ;
- à respecter les législations communautaires, nationales et les réglementations en matière d'environnement (notamment les mises aux normes), de santé publique, de santé des animaux et des végétaux, de bien-être animal et de sécurité du travail ;
- à terminer l'opération et à présenter la dernière demande de paiement dans les délais fixés.

à maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les investissements ayant bénéficié des aides pendant une durée de 5 ans à compter de la date du solde de l'aide en cas d'investissement.

En cas de cessation des investissements réalisés, le nouveau propriétaire s'engage à respecter les clauses du contrat Natura 2000, sinon toutes les sommes perçues devront être remboursées.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'État est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon nom (ou ma raison sociale), ma commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et la forêt pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant. Il conviendra alors de se rapprocher du service-instructeur⁶.

EXONÉRATION DE LA TFPNB⁷

Je demande (nous demandons) à bénéficier de l'exonération sur la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) pour les parcelles dont la liste figure en annexe 1.

⁶ Veuillez vous adresser à la DDT du département où est situé le site Natura 2000 concerné, ou à la DRIEE s'il est localisé en petite couronne de la région Île-de-France.

⁷ L'exonération de la TFPNB ne peut être demandée que sur les parcelles situées en site Natura 2000 désigné par arrêté ministériel (ZPS ou ZSC). Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à la DDT du département où est situé le site Natura 2000 concerné, ou à la DRIEE s'il est localisé en petite couronne de la région Île-de-France.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE A VOTRE DEMANDE

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à l'administration	Sans objet
Exemplaire original de cette demande d'aide complétée, datée et signée	Tous	<input type="checkbox"/>		
Plan de localisation des actions du projet <i>(plan cadastral et orthophotoplan si disponible)</i>	Tous	<input type="checkbox"/>		
Le ou les cahiers des charges relatifs aux actions pour lesquelles la demande de subvention est présentée	Tous	<input type="checkbox"/>		
Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles (<i>devis, attestations, fiches de paie...</i>) sauf dans le cas d'utilisation des coûts simplifiés (<i>barèmes...</i>) et fiches de présentation des dépenses pour les actions contractuelles retenues ⁸	Tous	<input type="checkbox"/>		
Copie de la pièce d'identité	Si le demandeur est une personne physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la pièce d'identité du mandataire et mandat des co-indivisionnaires	Indivision	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans le cas d'un représentant légal, une attestation de pouvoir du signataire l'autorisant à présenter et à signer la demande	Dans le cas d'un représentant légal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
K-bis ou inscription au registre ou répertoire concerné	Si le demandeur est une forme sociétaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de la publication au JO ou du récépissé de déclaration en préfecture	Si le demandeur est une association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Statuts approuvés ou déposés	Si le demandeur est une association pour une première demande de subvention ou lorsqu'ils ont été modifiés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Convention constitutive et copie de la parution au JO de l'arrêté d'approbation de la convention constitutive	Si le demandeur est un GIP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement	Si le demandeur est une structure publique ou une association	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Attestation de dépôt d'une demande d'autorisation ou de déclaration de travaux	Le cas échéant	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire (<i>ou copie lisible</i>)	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dernière liasse fiscale complète ou derniers bilan et compte de résultats approuvés par l'assemblée et rapport du commissaire au compte s'il y en a un	Toutes personnes morales de droit privé si la subvention est supérieure à 23 000 € (<i>sauf personnes physiques et collectivités</i>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Document relatif à la situation du demandeur au regard de la TVA (<i>assujettissement ou non / récupération ou non de la TVA</i>), lorsque le montant prévisionnel apparaît en TTC	Tous (<i>sauf personnes physiques</i>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Formulaire « marchés publics » complété, daté et signé	Si le bénéficiaire est soumis au code des marchés publics ou aux règles de la commande publique	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Plus, le cas échéant :				
Liste des parcelles cadastrales pour lesquelles est demandée l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties	Si le demandeur souhaite bénéficier de l'exonération de la TFNB	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Extrait de matrice cadastrale récent et plan cadastral des parcelles concernées	Si le demandeur souhaite bénéficier de l'exonération de la TFNB	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

⁸ Ces pièces doivent être datées, comportées l'indication de l'organisme qui les a établies et permettre d'apprécier le montant de la dépense envisagée. Les devis n'ont pas être produits pour les dépenses inférieures ou égales à 2000€ ou en cas de subvention calculée sur une base forfaitaire ou sur un barème.

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

j'autorise

je n'autorise pas ⁽²⁾

l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

(2) Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales.

Fait à _____

le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Noms et prénom du (des) demandeur(s) : _____ **Cachet :**

Signature(s) du (des) demandeur(s) :

(du représentant légal pour les personnes morales)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'aide publique.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la DDT du département où est situé le site Natura 2000 concerné, ou à la DRIEE s'il est localisé en petite couronne de la région Île-de-France.

Version 3 – Mise à jour 20/02/2020

FICHE DES DÉPENSES N° _____ – DÉTAIL DES ACTIONS (REPLIR UNE FICHE PAR ACTION)

FICHE DE PRÉSENTATION DES DÉPENSES POUR LES ACTIONS RÉALISÉES

Code du site Natura 2000 :	FR _ _ _ _ _ _ _ _ _	Communes et numéro de parcelles cadastrales : _____ _____ _____
Action contractuelle :	Code :	Libellé :

Nombre d'interventions prévues (NI) : _____

Rappel : si l'action concernée est une action récurrente, veuillez détailler le montant prévisionnel par intervention.

1. Dépenses sur devis (achats d'équipements et de fournitures et prestations de service) - Programme de développement rural FEADER

Id élément ⁹	Description de la dépense (Objet de la prestation...)	Dénomination du fournisseur	Quantité	Unité	Montant HT présenté en €	Montant TVA présenté en €	Montant réellement supporté en € ¹⁰	Frais d'étude et frais d'expert
					_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
					_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
					_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
					_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
TOTAL (hors frais d'étude et frais d'expert)					_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
TOTAL des frais d'étude et frais d'expert					_____	_____	_____	<input checked="" type="checkbox"/>

2. Dépenses de rémunération (frais de personnels) - Programme de développement rural FEADER

Établies sur la base du coût réellement supporté en frais de salaire déclarés (les dépenses à prendre en compte sont notamment les salaires et les charges salariales prévisionnels qui seront supportés par le demandeur).

Id élément	Description de l'intervention (Type de mission)	Coût salarial sur la période en €	Unité (h/j)	Temps de travail sur la période (en heure)	Temps prévisionnel consacré à cette action ¹¹ (nombre/an)	Fiche de paie ou autre justificatif joint	Montant réellement supporté en € ¹²	Frais d'étude et frais d'expert
					_____	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>
					_____	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>
					_____	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>
					_____	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>
TOTAL (hors frais d'étude et frais d'expert)					_____	<input type="checkbox"/>	_____	<input type="checkbox"/>
TOTAL des frais d'étude et frais d'expert					_____	<input checked="" type="checkbox"/>	_____	<input checked="" type="checkbox"/>

⁹ Reporter l'identifiant que vous avez indiqué sur le plan de localisation des engagements selon la nomenclature décrite dans la notice du formulaire (linéaire, ponctuel, surfacique).

¹⁰ À compléter uniquement si vous ne récupérez pas la TVA ou si vous la récupérez partiellement.

¹¹ À indiquer pour une intervention seulement, et ce, même si cette action est récurrente.

¹² Montant prévisionnel pour les salaires : salaire brut + charges patronales, au prorata du temps passé sur l'action.

FICHE N° _____ - DÉTAIL DES ACTIONS (REPLIR UNE FICHE PAR ACTION)

3. Dépenses de frais professionnels - Programme de développement rural FEADER

Id Élément	Description de la dépense (Objet de la prestation...)	Quantité	Unité	Montant HT présenté en €	Montant TVA présenté en €	Montant réellesment supporté en € (TTC ou hors TVA)	Frais d'études et frais d'expert
							<input type="checkbox"/>
							<input type="checkbox"/>
							<input type="checkbox"/>
							<input type="checkbox"/>
							<input type="checkbox"/>
	TOTAL (hors frais d'étude et frais d'expert)						
	TOTAL des frais d'étude et frais d'expert						<input checked="" type="checkbox"/>

4. Dépenses sur barèmes - Programme de développement rural FEADER (Non pris en compte pour l'année 2016)

Utilisable uniquement dans le cas où un barème peut être mobilisé pour l'action concernée.

Id Élément	Description de la dépense (Objet de la prestation...)	Montant unitaire HT	Quantité	Unité	Montant réellesment supporté en €	Frais d'études et frais d'expert
						<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>
	TOTAL (hors frais d'étude et frais d'expert)					
	TOTAL des frais d'étude et frais d'expert					<input checked="" type="checkbox"/>

5. Frais d'amortissement liés à l'action - Hors Programme de développement rural FEADER - Prise en charge 100% par les crédits État

Id Élément	Type de matériel	Date de début d'amortissement	Quantité	Coût horaire	Nombre d'heures	Montant réellesment supporté en €	Frais d'études et frais d'expert
							<input type="checkbox"/>
							<input type="checkbox"/>
							<input type="checkbox"/>
	TOTAL (hors frais d'étude et frais d'expert)						
	TOTAL des frais d'étude et frais d'expert						<input checked="" type="checkbox"/>

6. Frais de structure liés à l'action - Hors Programme de développement rural FEADER - Prise en charge 100% par les crédits État

Id Élément	Description de la dépense (Objet de la prestation...)	Montant HT présenté en €	Montant TVA présenté en €	Montant réellesment supporté en € (TTC ou hors TVA)	Frais d'études et frais d'expert
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>
	TOTAL (hors frais d'étude et frais d'expert)				
	TOTAL des frais d'étude et frais d'expert				<input checked="" type="checkbox"/>

FICHE N° _____ - DÉTAIL DES ACTIONS (REPLIR UNE FICHE PAR ACTION)

INDICATEURS D'EFFORT DE RESTAURATION : SYNTHÈSE INDICATIVE DES DÉPENSES RETENUES PAR HABITATS ET ESPÈCES¹³

➤ **Suivi « habitat » (actions surfaciques seulement) :**

Code du site Natura 2000	Code des actions contractuelles	Montant en € présenté pour l'action	Communes	Parcelles cadastrales	Code Habitat 1 (H1)	% de la surface d'H1 visé dans le contrat	Code Habitat 2 (H2)	% de la surface d'H2 visé dans le contrat	Code Habitat 3 (H3)	% de la surface d'H3 visé dans le contrat
FR _____		_____ _____ _____								
FR _____		_____ _____ _____								
FR _____		_____ _____ _____								
FR _____		_____ _____ _____								
FR _____		_____ _____ _____								
FR _____		_____ _____ _____								
FR _____		_____ _____ _____								

➤ **Suivi « espèces » (actions surfaciques, linéaires ou ponctuelles) :**

Code du site Natura 2000	Code des actions contractuelles	Montant en € présenté pour l'action	Communes	Parcelles cadastrales	Code espèce 1	% de l'action contribuant à l'espèce 1 ¹⁴	Code espèce 2	% de l'action contribuant à l'espèce 2	Code espèce 3	% de l'action contribuant à l'espèce 3	Code espèce 4	% de l'action contribuant à l'espèce 4	Code espèce 5	% de l'action contribuant à l'espèce 5
FR _____														
FR _____														
FR _____														
FR _____														
FR _____														
FR _____														
FR _____														

Remarque : une même dépense peut concerner plusieurs habitats/espèces. Si vous n'avez pas d'estimation précise sur la répartition des dépenses, il est possible de mettre la totalité du montant sur l'habitat/espèce concerné, mais il convient de le préciser.

¹³ Ne donne pas lieu à des contrôles.

¹⁴ Pourcentage indicatif du volume financier de l'action qui porte sur l'espèce 1.

Annexe 1

LISTE DES PARCELLES CADASTRALES CONCERNÉES PAR LA DEMANDE D'EXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES (TFPNB)

Important : si vous souhaitez bénéficier de l'exonération de la TFPNB, vous devez joindre un extrait de matrice cadastrale récent et un plan cadastral des parcelles faisant l'objet de la demande d'exonération.

Rappel : les parcelles concernées par un contrat Natura 2000 sont éligibles à une exonération de la TFNB si :

1. le site est désigné par un arrêté ministériel (ZSC) ;
2. le DOCOB du site est approuvé par un arrêté préfectoral ;
3. les travaux réalisés par le contrat Natura 2000 respectent les préconisations du DOCOB.

Commune	Section	Numéro	Surface totale de la parcelle (ha)